

N° 2021-112

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2021**

N° 2021/112

**Partenariat de mise en place de permanences juridiques
en Visio-entretiens avec le CIDFF**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 10 novembre pour la session ordinaire du mardi 16 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le seize à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	VERBAERE Ludovic	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	BRESSON Elise	GIRARD Bernard
PERNOT Jean Marie		

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis**Pouvoirs:** Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Mr DAGUE Alain

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mr SEGUIN Laurent

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henry

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme CHIPEAUX Michèle

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Le Président expose que le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles est signataire en tant que partenaire local des conventions cadres passées entre les gestionnaires France Services, la Préfecture et les 9 autres partenaires socles France Services.

Après l'exposé présenté par le CIDFF de Haute-Saône, il est proposé de mettre en place une permanence au sein de la France Services 1000 Etangs avec mise à disposition d'une juriste qualifiée pour répondre aux demandes juridiques des femmes et des familles. Il s'agira d'une permanence en visio-entretien.

Pour la mise en œuvre de ce partenariat et le fonctionnement de ce dispositif, il nous est demandé une participation financière de 500 € TTC/ an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** le partenariat avec le CIDFF
- **INSCRIT** les crédits de 500 € au budget annexe de la France Services des 1000 Etangs 2022
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ETANGS



N° 2021-113

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2021**

**N° 2021/113
OM – Annulations et Réductions**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 10 novembre pour la session ordinaire du mardi 16 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le seize à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	VERBAERE Ludovic	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	BRESSON Elise	GIRARD Bernard
PERNOT Jean Marie		

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Mr DAGUE Alain

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mr SEGUIN Laurent

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henry

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme CHIPEAUX Michèle

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose aux conseillers communautaires les annulations de titres de recettes pour un montant de **2 683.33 €** et la réduction d'un titre pour un montant de **983.29 €** émis au titre de la redevance OM, pour l'année 2021.

Il précise que chaque réclamation a fait l'objet de pièces justificatives et a recueilli l'avis de la commission.

Les titres de recettes sont les suivants :

Annulations :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif 29-10-2021	ECROMAGNY	LEUVREY Brigitte	2021-167-006123	50 €
	FAUCOGNEY	MARTIN SIEUFRIED François	2021-169-006487	50 €
	SERVANCE	WORLER Daniel	2021-046-003886	100 €
			2021-046-003887	100 €
			2021-046-003888	100 €
			2021-046-003889	150 €
			2021-046-003890	100 €
			2021-046-003891	100 €
			2021-046-003892	100 €
			2021-050-004443	100 €
			2021-181-008920	100 €
			2021-181-008921	100 €
			2021-181-008922	100 €
			2021-181-008923	150 €
			2021-181-008924	100 €
	2021-181-008925	100 €		
	2021-181-008926	100 €		
	MIELLIN	WORLER Daniel	2021-050-004443	100 €
			2021-183-009461	100 €
	ECROMAGNY	MATHIEU Jean Pierre	2021-019-000869	75 €
FRESSE	LEMAIRE Josselin	ASAP Bord 74 p124	50 €	
TERNUAY	BALLAND VICKY BRIGITTE	2021-185-009940	100 €	
FAUCOGNEY	STADELMAN URS	2021-0169-006566	50 €	
MELISEY	MOUGENOT Jérôme	2021-180-008570	50 €	
FRESSE	CHATELAIN Andy	2021-170-006663	83.33 €	
LA BRUYERE	BROUILLARD Arlette	2021-0172-007289	50 €	
SERVANCE	MOREL GILBERT	2021-183-009320	75 €	
Certificat Administratif 15-11-2021	FAUCOGNEY	BOUCHERIE DU BEULETIN	2021-0169-006298	75 €
	ST BARTHELEMY	LAVAIRE Jean et Colette	2021-184-009742	100 €
	ESMOULIERES	HUSSER Nadine	2021-168-006224	75 €
Total des Annulations OM				2 683.33 €

Réductions :

Envoyé en préfecture le 17/11/2021
Reçu en préfecture le 17/11/2021
Affiché le 
ID : 070-247000854-20211116-D2021_113-DE

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif du 29-10-2021	MELISEY	PRENAT Eric et Marie	2021-180-008686	50 €
	TERNUAY	MOUGENOT Claude	2021-185-010120	25 €
	MONTESSAUX	VENDRELY Christophe	2021-182-008990	25 €
	LA BRUYERE	PIERZCHLEWICZ Sébastien	2021-172-007348	33.34 €
	ST BARTHELEMY	LACOUR Francis et Caroline	2021-210-010623	50 €
	ST BARTHELEMY	MOUGENOT Elodie	2021-184-009788	20.80 €
	ST BARTHELEMY	CARDOT Jean Jacques	2021-184-009525	75 €
	MELISEY	LAMBOLEY Gael	2021-184-009727	50 €
	FRESSE	GRANDMOUGIN Marcel et Maurice	2021-025-001537 2021-170-006791	16.66 € 50 €
	ST BARTHELEMY	SONET Sylvie	2021-184-009894	16.66 €
	BELONCHAMP	KESSLER HONORE HECK PHILIPPE	2021-164-005809	25 €
	AMONT ET EFFRENEY	VAN COPPENOLLE Guy	2021-161-005559	25 €
	Certificat Administratif du 15-11-2021	ST BARTHELEMY	LAVAIRE Jean et Colette	2021-052-004767
MELISEY		CANTOREGGI Pierrette	2021-206-010410	100 €
LA BRUYERE		PERROT Christophe	2021-172-007346	87.50 €
FRESSE		DANIEL Odile	2021-170-006692	50 €
FAUCOGNEY		BOUTEILLER Vincent	2021-196-010266	50 €
TERNUAY		TISSERAND Alain	2021-185-010189	50 €
TERNUAY		JOURNOT Jean Noel	2021-185-010077	50 €
MELISEY		AUGIER Anthony	2021-180-007972	33.33 €
LA PROISELIERE		CORBERAND Jacques	2021-176-007682	50 €
Total des Réductions OM				983.29 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** d'annuler et de réduire les titres de recettes.

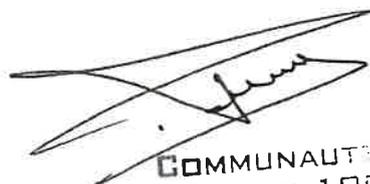
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES 1000 ETANGS

N° 2021-114

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2021**

**N° 2021/114
SPANC – Annulations et Réductions**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 10 novembre pour la session ordinaire du mardi 16 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le seize à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	VERBAERE Ludovic	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	BRESSON Elise	GIRARD Bernard
PERNOT Jean Marie		

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Mr DAGUE Alain

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mr SEGUIN Laurent

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henry

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme CHIPEAUX Michèle

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose aux conseillers communautaires les annulations de titres de recettes pour un montant de 16 € et la réduction d'un titre pour un montant de 8 € émis au titre de la redevance SPANC, pour l'année 2021.

Il précise que chaque réclamation a fait l'objet de pièces justificatives et a recueilli l'avis de la commune concernée.

Les titres de recettes sont les suivants :

Annulations :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif du 02.11.2021	ECROMAGNY	MATHIEU Jean-Pierre	2021-039-000906	8 €
	FRESSE	MOUGENOT Jacques	2021-043-001439	8 €
Montant Total des Annulations SPANC				16 €

Réductions :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif du 02.11.2021	FRESSE	ALFERO Sylviane	2021-043-001104	8 €
Montant Total des Réductions SPANC				8 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** d'annuler et de réduire les titres de recettes.

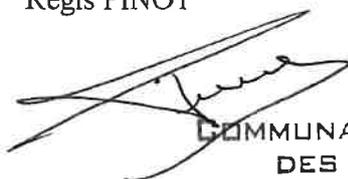
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-115

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2021**

**N° 2021/115
Approbation de la modification n°5 du PLU de Melisey**

NOMENCLATURE: 2.1 Documents d'urbanisme

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 10 novembre pour la session ordinaire du mardi 16 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le seize à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	VERBAERE Ludovic	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	BRESSON Elise	GIRARD Bernard
PERNOT Jean Marie		

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Mr DAGUE Alain

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mr SEGUIN Laurent

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henry

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme CHIPEAUX Michèle

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36 et suivants et L.153-45 et suivants ;

VU le Plan Local d'Urbanisme de Mélisey approuvé le 14 septembre 2007 ; modifié le 02/06/2010, révisé le 15/09/2011, révisé le 27/09/2012, modifié le 25/06/2015, modifié le 07/04/2016 et modifié le 08/11/2017 ;

VU l'arrêté du Président n°7 du 04/03/2021 engageant la modification simplifiée n°5 du PLU ;

VU la décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale n°BFC-2021-2943 en date du 21/06/2021 dispensant la procédure de modification simplifiée n°5 d'évaluation environnementale ;

VU la délibération n°80/2021 en date du 17 juin 2021 définissant les modalités de la mise à disposition du public ;

VU les pièces du dossier de PLU mis à disposition du public du 16 août au 15 septembre 2021 à la Mairie de Mélisey et au siège de la Communauté de Communes ;

Le Président rappelle au conseil communautaire que la modification simplifiée n°5 du PLU de Mélisey a été engagée afin de :

- Modifier l'article UD2 pour permettre le projet d'implantation du COLRUYT ;
- Modifier les articles relatifs à l'aspect extérieur des constructions des zones UA, UB, UC, 1AU et 2AU (toitures, façades, clôtures).
- Modifier l'article 6 des dispositions générales afin de l'adapter par rapport au règlement départemental du SDIS.

Le Président fait le bilan de la mise à disposition du dossier de modification simplifiée au public qui a eu lieu du 16 août au 15 septembre 2021. Aucune remarque n'a été enregistrée dans le registre mis à disposition du public.

Le projet de modification a été modifié après la mise à disposition du public pour tenir compte des remarques émises par les services d'Etat dans leur courrier du 28 septembre 2021. Ce courrier est annexé à la présente délibération. Pour rappel, la notification du projet à l'ensemble des PPA avait été faite en date du 25/06/2021 et une réunion avec la DDT a été organisée le 06/09/2021. Les principales remarques du courrier sont les suivantes :

- L'UDAP a émis un avis défavorable au dossier à cause des modifications des règles relatives aux toitures et aux façades) ;
- La DDT a demandé à ce que des justifications supplémentaires soient apportées par rapport au projet de délocalisation de l'enseigne Colruyt ;
- La DDT a recommandé de ne pas supprimer le seuil de surface plancher imposé aux locaux commerciaux et de services mais de l'augmenter.

Les modifications suivantes ont donc été apportées au dossier :

- La limite de 1 500 m² de surfaces plancher pour l'implantation de commerces qui avait été supprimée est finalement portée à 2 500 m².
- Des justifications supplémentaires concernant la délocalisation de l'enseigne ont été apportées à l'additif au rapport de présentation.
- Il a été rappelé dans l'additif au rapport de présentation que les modifications concernant les toitures et les façades auront une incidence limitée dans les secteurs proches d'un monument historique car les servitudes qui y sont liées s'appliqueront prioritairement ainsi que l'avis de l'ABF.

Entendu le bilan de la mise à disposition du public,

Considérant l'avis de la Préfecture sur le projet de modification simplifiée en date du 28 septembre 2021, reçu dans le cadre de la notification du projet aux PPA ;

Considérant que le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme mis à la disposition du public a fait l'objet des modifications suivantes pour tenir compte de l'avis des services de l'Etat :

- ajout d'un seuil de surface plancher de 2 500 m² au sein de l'article UD2,
- ajout de justifications supplémentaires dans l'additif au rapport de présentation concernant la délocalisation de l'enseigne COLRUYT,
- ajout de précisions dans l'additif concernant les règles d'aspect des constructions par rapport aux abords des monuments historiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** d'approuver la modification simplifiée n° 5 du PLU de Mélisey telle qu'elle est annexée à la présente ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
- **INDIQUE** que le dossier du PLU est tenu à la disposition du public à la Mairie de Mélisey aux jours et heures habituels d'ouverture.
- **INDIQUE** que conformément à l'article R.153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera, l'objet d'un affichage en mairie de Mélisey et à la communauté de communes des 1000 étangs durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. La présente délibération, accompagnée du dossier de PLU approuvé, sera transmise en préfecture ou sous-préfecture au titre du contrôle de légalité ;
- **INDIQUE** que la présente délibération produira ses effets juridiques à compter de sa réception par le Préfet et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (premier jour de l'affichage en mairie, insertion dans un journal).

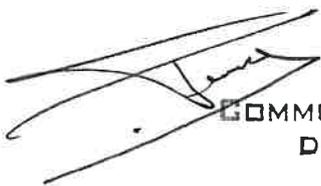
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2021-116

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2021**

**N° 2021/116
Autorisation de l'augmentation du capital SEDIA**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 10 novembre pour la session ordinaire du mardi 16 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le seize à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	VERBAERE Ludovic	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	BRESSON Elise	GIRARD Bernard
PERNOT Jean Marie		

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Mr DAGUE Alain

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mr SEGUIN Laurent

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henry

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme CHIPEAUX Michèle

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Le Président expose :

La société Action 70 dont nous sommes actionnaire prévoit une augmentation de son capital, afin de disposer de fonds propres suffisants.

Cette augmentation sera proposée lors du Conseil d'Administration du 29/11 prochain.

Cette augmentation de capital se fera suivant deux modalités :

-Par incorporation de réserves et reports à nouveau débiteur pour un montant de 628 000 €, la valeur unitaire de l'action passera de 18 à 24 €, par cette opération le capital que nous détenons passera de 33 678 € à 44 904 € (+11 226 €)

-Par création de 175 016 actions de 24 € chacune soit 4 200 384 €.

Cette augmentation permettra de passer de 1 886 400 € à 6 715 584 € de fonds propres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

-**ACCEPTÉ** l'incorporation de réserves et report à nouveau débiteur pour un montant de 628 000 €, élevant la valeur unitaire de 18 à 24 €

-**AUTORISE** son représentant à voter favorablement lors des prochaines séances du Conseil d'Administration et Assemblée générale extraordinaire sur le lancement de cette augmentation de capital.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS



N° 2021-117

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2021**

N° 2021/117

**Gymnase de Melisey : demande de subvention au CD 70 pour un mur
d'escalade**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 10 novembre pour la session ordinaire du mardi 16 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le seize à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	VERBAERE Ludovic	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	BRESSON Elise	GIRARD Bernard
PERNOT Jean Marie		

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET DenisPouvoirs: Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Mr DAGUE Alain

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mr SEGUIN Laurent

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henry

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme CHIPEAUX Michèle

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Dans le cadre des activités d'éducatives physiques et sportives, le collège de Melisey sollicite la CCME quant à la réalisation d'un mur d'escalade au sein du gymnase.

Ce mur serait utilisé durant les cours mais aussi par l'association sportive du collège. Au regard du programme d'EPS, l'ensemble des 5^{ème} et des 3^{ème} seraient concernés. On peut imaginer que d'autres associations du territoire pourraient aussi utiliser cet équipement sous réserve d'habilitation et de moniteurs formés.

Le devis de l'entreprise Sport Tech est d'un montant de 24 000 € HT.

Le Président propose le plan de financement :

- 25% d'aide du Conseil Départemental de Haute-Saône dans le cadre de sa politique sportive relative à la création ou à l'extension des équipements sportifs (fiche E33 du Guide des Aides) soit 6 000 €.
- 5 000 € de l'Association Sportive du collège de Melisey
- 13 000 € : reste à charge pour la CCME

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

SOLLICITE Le Conseil Départemental de Haute-Saône, dans le cadre de sa politique sportive relative à la création ou à des équipements sportifs et loisirs d'intérêt local à hauteur de 25 % soit € HT.

- **ADOpte** le Plan de financement suivant :

- **Conseil Départemental** : 6 000 €
- **Association sportive** : 5 000 €
- **Autofinancement CCME** : 13 000 €

- **S'ENGAGE** à donner un accès prioritaire et gratuit à l'équipement aux enfants des collèges

- **AUTORISE** le Président à faire les demandes de subventions et à signer toutes les pièces relatives au dossier

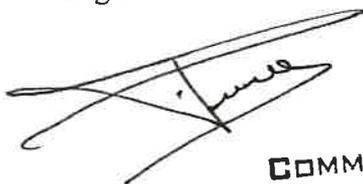
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES TROIS ÉTANGS**

N° 2021-118

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2021**

**N° 2021/118
Remplacement des radiateurs du SSIAD**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 10 novembre pour la session ordinaire du mardi 16 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le seize à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	VERBAERE Ludovic	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	BRESSON Elise	GIRARD Bernard
PERNOT Jean Marie		

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Mr DAGUE Alain

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mr SEGUIN Laurent

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henry

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme CHIPEAUX Michèle

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Le Président expose :

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) dépendant de l'ADMR est locataire de locaux situé 8 place Poirey à Faucogney dont nous sommes propriétaire.

Depuis l'hiver dernier le chauffage fonctionne mal du fait de la vétusté des radiateurs.

Il nous est demandé de remplacer les chauffages en question.

A ce jour, nous avons deux devis :

- Le devis d'Hervé Chausalet est de 4 257.00 € HT (5 108.40 € TTC)
- Le devis de Laurent Caravati est de 3 650.00 € HT (4 380 TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à faire changer les radiateurs du SSIAD
- **MANDATE** Laurent CARAVATI pour réaliser les travaux d'un montant de 3 650 € HT
- **INSCRIT** les crédits au BP 2022

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1 000 ÉTANGS

N° 2021-119

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2021**

N° 2021/119

Décision modificative n°2 du budget GYMNASE DE MELISEY

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 10 novembre pour la session ordinaire du mardi 16 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le seize à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	VERBAERE Ludovic	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	BRESSON Elise	GIRARD Bernard
PERNOT Jean Marie		

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Mr DAGUE Alain

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mr SEGUIN Laurent

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henry

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme CHIPEAUX Michèle

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire Gymnase de Melisey n°2 de l'exercice 2021, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé un virement de crédit du chapitre 022 dépenses imprévues de fonctionnement au chapitre 65 Autres charges gestion courante pour un montant de 420.00 €

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	420.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	420.00 €	
D 6574 : Subv. fonct. person. droit privé		420.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		420.00 €

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget GYMNASSE DE MELISEY, exercice 2021 mentionné dans le tableau ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

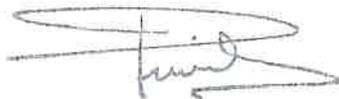
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 DES 1000 ÉTANGS



N° 2021-120

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2021**

**N° 2021/120
Décision modificative n°6 du budget CCME**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions Budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 10 novembre pour la session ordinaire du mardi 16 novembre 2021

L'An Deux Mille vingt et un, le seize à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Melisey, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDNAIRE Sylviane	CAILLIAU Elise
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	MANGE François représenté par Mr BRODELLE Sonny	RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien	VERBAERE Ludovic	OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	DAGUE Alain	GRANDJEAN Michel
CHIPAUX Michèle	PINOT Régis	SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	MAIRE Françoise	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	BRESSON Elise	GIRARD Bernard
PERNOT Jean Marie		

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean-Luc et Mr GILLET Denis

Pouvoirs: Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à FAIVRE Gérard

Mme LAPARRA Isabelle donne pouvoir à Mr DAGUE Alain

Mr FORMET Arnaud donne pouvoir à Mr SEGUIN Laurent

Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr HEYMANN Bruno

Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr SAINTIGNY Henry

Mme DUPETY Sandra donne pouvoir à Mme CHIPEAUX Michèle

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme MAIRE Françoise a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Dans le cadre de la Décision Modification Budgétaire CCME n°6 de l'exercice 2021, le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à un virement de crédit.

Il est proposé un virement de crédit du chapitre 022 dépenses imprévues de fonctionnement au chapitre 014 Atténuations de produits pour un montant de 27.00 €

Dans le détail les modifications concernent :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 7391178 : Autres rest° dégrèv cont directe		27.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		27.00 €
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	27.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	27.00 €	

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°6 du budget CCME, exercice 2021 mentionné dans le tableau ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION(S)	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

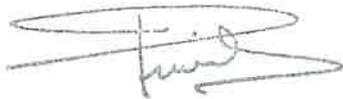
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS**